

Dispositif de travail social dans les gymnases

Rapport d'activité 2022-2023

Sommaire

Contexte	3
Rôle des TSG	4
Posture de travail.....	4
Nombre de suivis	5
Genre	5
Âge et majorité.....	5
Filières de formation	6
Années de formation	7
Demandes	8
Nombre de démarches	8
Questions et problématiques	9
Travail effectué.....	10
Exemples d'interventions.....	11
Partenaires des gymnases	13
Perspectives	13
L'équipe des TSG	14

Rédaction du rapport et traitement des statistiques :
Boris Maradan, avec l'appui des travailleuses sociales dans les gymnases (TSG)
ainsi que de Pascal Monney, consultant pour le Centre vaudois d'aide à la
jeunesse (CVAJ).

Lausanne, novembre 2023.

Contexte

Le dispositif de travail social dans les gymnases est en place depuis la rentrée scolaire 2022 dans trois établissements :

- Gymnase de Burier.
- Gymnase pour adultes à Chamblandes (ci-après GyPAd).
- Gymnase d'Yverdon.

Ce présent rapport d'activité met en lumière les premiers éléments statistiques récoltés durant la phase de démarrage de ce nouveau dispositif. Il décrit les problématiques rencontrées et met en exergue les partenariats engagés dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, avant l'engagement de trois collaboratrices en été 2022, une phase de construction de plusieurs mois a été menée en impliquant directement les partenaires.

Un Comité de Pilotage (COFIL) a été mis en place pour valider et piloter les différents choix effectués dans la construction du dispositif. Il est composé des Directions des gymnases concernés et de différents partenaires sociaux actifs dans le canton de Vaud.

En parallèle, trois groupes de travail (GT) ont été créés : un par gymnase. Le Conseil de Direction, le corps enseignant, les différentes personnes ayant des fonctions ressources ainsi que les élèves y étaient représentés.

L'implication de ces différentes personnes dès l'origine du projet a permis de préparer l'arrivée de cette nouvelle ressource dans les gymnases, de construire un cahier des charges cohérent, de définir certaines modalités de collaboration ainsi que de réfléchir à la communication de cette nouvelle prestation.

Afin d'optimiser les conditions de démarrage de ce projet et de l'inscrire dans le paysage global de l'action sociale au bénéfice des jeunes en formation dans le canton de Vaud, un mandat d'accompagnement au projet a été attribué au Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). L'expérience du CVAJ dans le travail et le développement de mesures spécifiques avec le public jeune a été mise à profit sous la forme d'un soutien régulier au travail du coordinateur ainsi que par la participation active au COFIL.

Rôle des TSG

Les travailleuses sociales dans les gymnases (ci-après TSG) proposent un accompagnement aux élèves, étudiantes et étudiants (ci-après élèves), des conseils et du soutien pour toutes questions socio-administratives :

- Aspects financiers.
- Permis de séjour.
- Logement.
- Assurances sociales.
- Eléments juridiques.

Les TSG offrent un espace d'écoute en cas de décrochage scolaire, de difficultés relationnelles (par exemple familiales) et de difficultés personnelles.

Les différents besoins sont identifiés avec l'élève et les solutions sont recherchées ensemble, en veillant à valoriser leurs ressources.

Les TSG orientent les élèves auprès des différentes personnes ressources au sein du gymnase. Des accompagnements et des rencontres se font aussi en dehors du gymnase pour effectuer certaines démarches.

Le lien est assuré entre tous les acteurs et actrices impliqué·e·s.

Posture de travail

Le lien de confiance est essentiel et central dans le travail avec les élèves. Il est développé et préservé en les impliquant directement dans les différents processus ainsi qu'en effectuant les démarches et contacts ensemble, en toute transparence.

Avec des outils de coaching, des techniques d'entretiens motivationnels ou d'intervention systémique, les TSG adoptent une posture d'accompagnement qui favorise le changement, l'autodétermination et l'émergence de solutions adaptées à la situation spécifique de chaque élève rencontré·e.

La mobilité des TSG donne la possibilité d'adapter l'accompagnement à la réalité de l'élève et d'effectuer des démarches aussi à l'extérieur du gymnase.

Le travail effectué en réseau permet de solliciter et d'impliquer les différents partenaires utiles à la construction de solutions, que ce soient les familles, les professionnel·le·s dans les gymnases ou encore le réseau de soutien actif dans le canton de Vaud.

L'implication des TSG dans les projets des établissements permet d'agir également au niveau collectif. La mise en place d'actions ciblées, par exemple lors des périodes de déclarations d'impôts ou de renouvellements de bourses, rend davantage visible et accessible les TSG pour que ce service puisse bénéficier au plus grand nombre.

Nombre de suivis

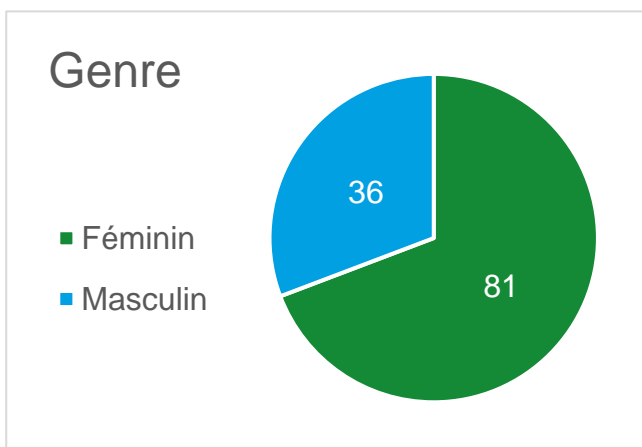
Durant la première année d'exercice, les TSG ont suivi 117 élèves :

- 64 au Gymnase d'Yverdon.
- 36 au Gymnase pour Adultes de Chamblandes (ci-après GyPAD).
- 17 au Gymnase de Burier.

Les élèves ont pu bénéficier du dispositif dès la rentrée 2022 au gymnase d'Yverdon ainsi qu'au GyPAD. Le service a été disponible intégralement au gymnase de Burier depuis le 1^{er} avril 2023. Ce dernier élément explique la différence du nombre de suivis pour cet établissement.

Genre

Plus de deux élèves rencontré·e·s sur trois sont des femmes. Toutes les personnes se sont reconnues dans le genre féminin ou masculin.



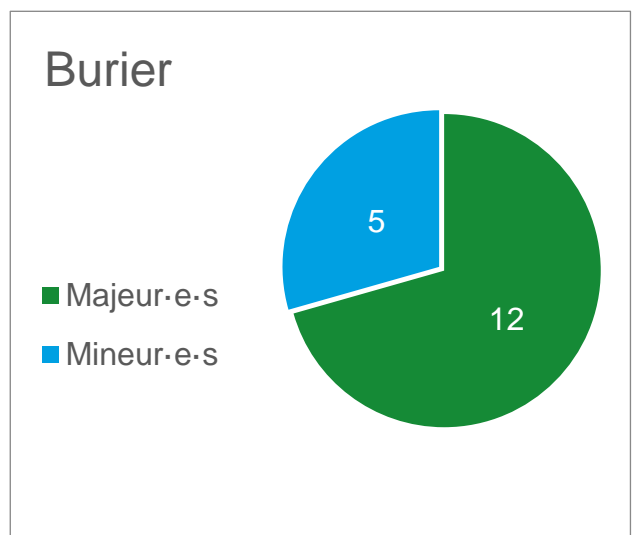
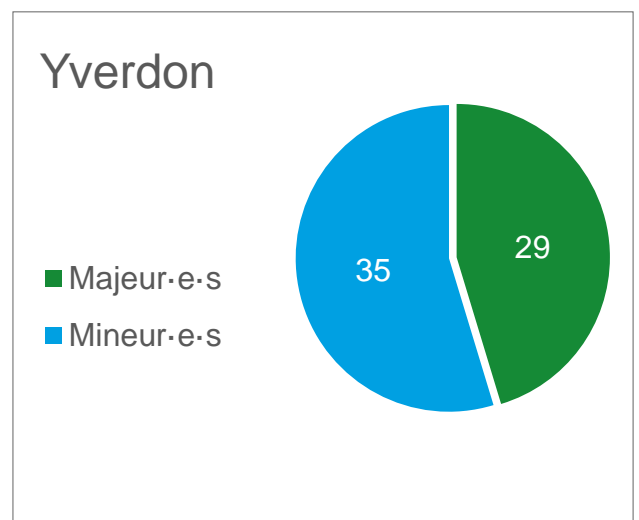
Au niveau cantonal :

- 56% : gymnasiennes.
- 44% : gymnasiens.

Âge et majorité

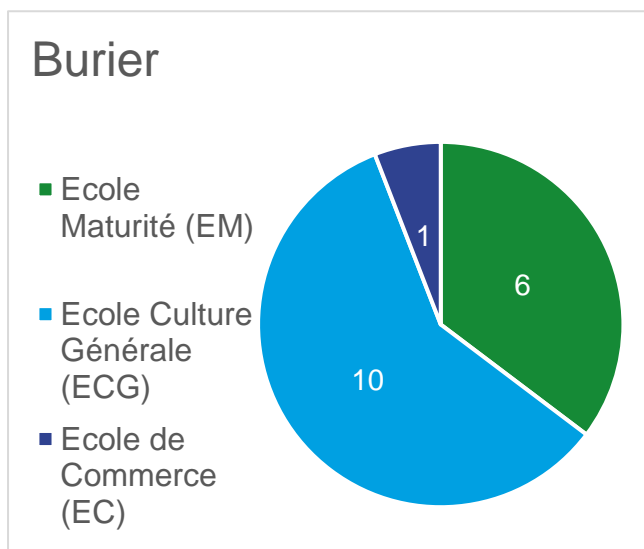
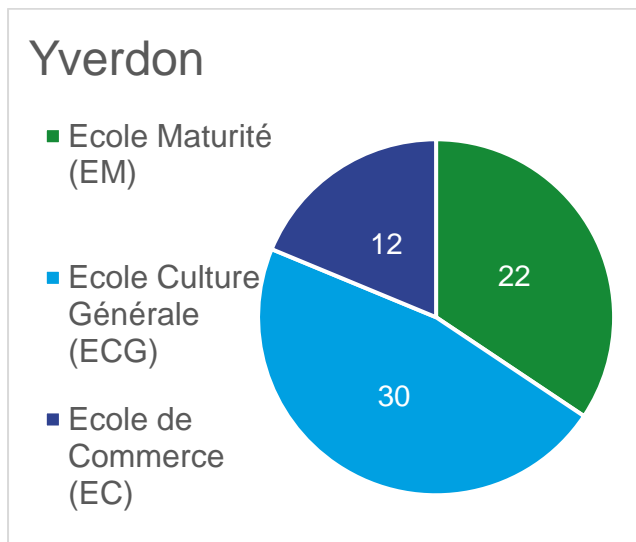
La totalité des élèves rencontré·e·s dans le cadre du GyPAD sont majeur·e·s. Ils sont âgé·e·s en moyenne de 25,8 ans.

L'âge moyen des élèves rencontré·e·s à Yverdon est de 19 ans et de 18.7 ans pour Burier.



Filières de formation

Toutes les filières de formation sont représentées :



Au niveau cantonal :

- Ecole de maturité : 69%
- Ecole de culture générale : 24%
- Ecole de commerce : 7%

GyPAD

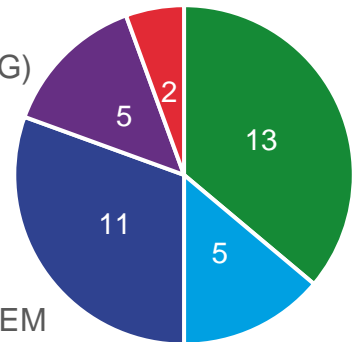
■ Ecole Maturité (EM)

■ Ecole Culture Générale (ECG)

■ Passerelle

■ Cours préparatoires EM

■ Cours préparatoires ECG



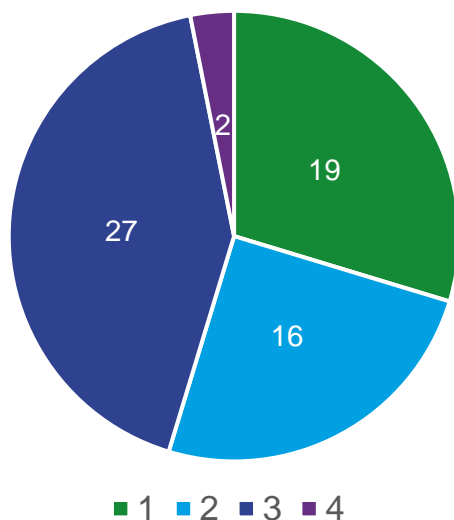
Au GyPAD, la filière « Ecole de Commerce » n'est pas enseignée.

Trois filières sont spécifiques à la formation pour adultes : La passerelle et les cours préparatoires (EM et ECG). Ces deux formations durent une année.

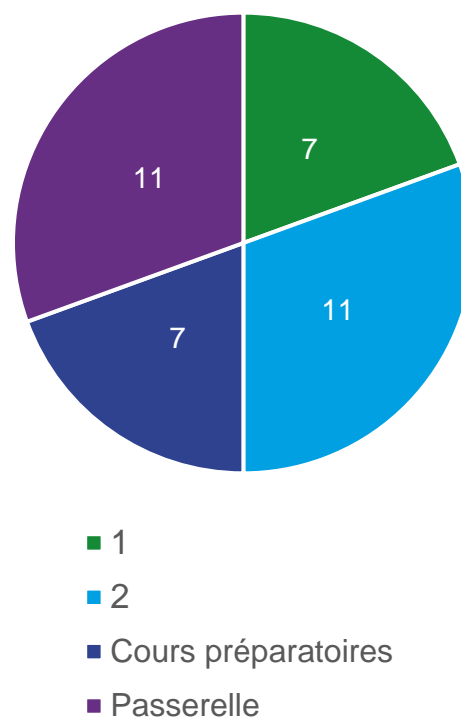
La passerelle permet d'accéder aux diverses hautes écoles, les cours préparatoires donnent la possibilité aux étudiant·e·s d'acquérir les compétences nécessaires pour rejoindre le gymnase du soir (voies ECG ou EM).

Années de formation

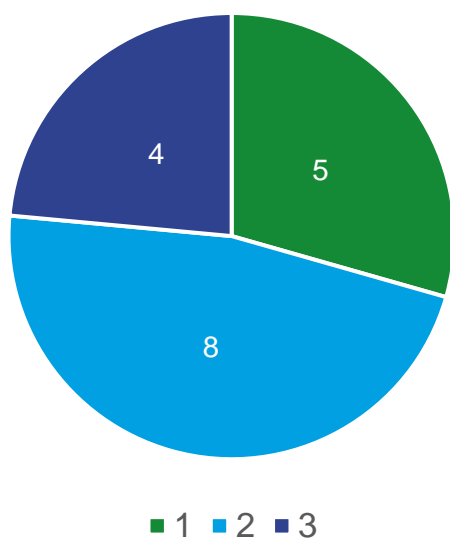
Yverdon



GyPAd



Burier



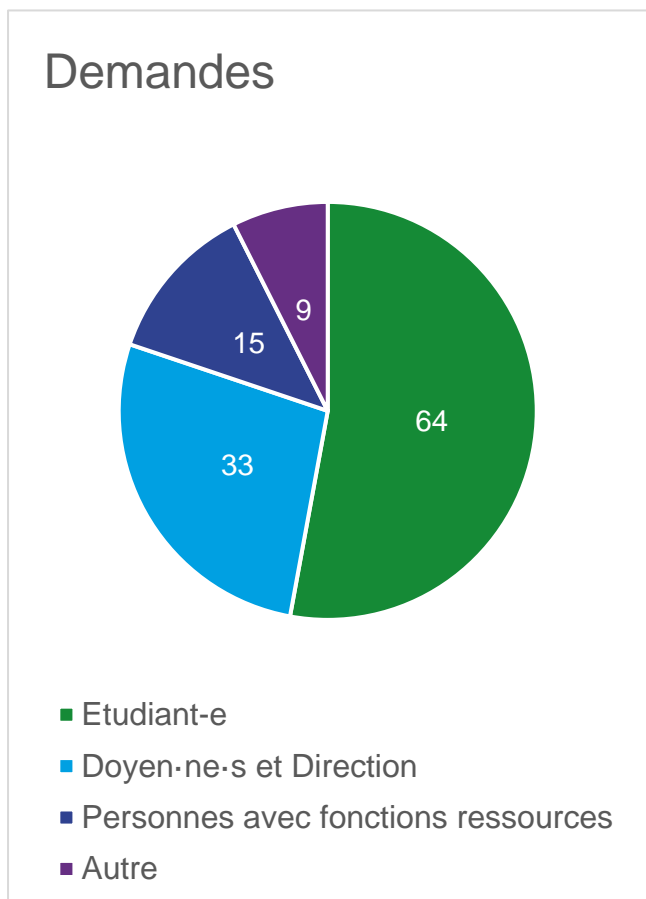
Aucun·e élève de 3^{ème} année n'a été rencontré·e au GyPAd.

26% des élèves accompagné·e-s par les TSG dans les trois établissements ont redoublé·e-s durant leur cursus gymnasial, soit près d'un·e élève sur quatre.

Demandes

Plus de la moitié des élèves ont sollicité directement le service par eux-mêmes. Sur ces 64 élèves, la demande de six d'entre eux a été adressée de manière conjointe avec un partenaire réseau.

Les autres demandes proviennent principalement des membres des conseils de Directions des gymnases et les personnes avec fonctions ressources.



Au même titre que les autres fonctions ressources, différents canaux sont utilisés pour rendre visible la prestation auprès des élèves et du corps enseignant.

Les coordonnées et les informations relatives au service sont disponibles sur les sites Internet des différents gymnases ainsi que dans les différentes brochures. Les panneaux et écrans d'affichage sont également ponctuellement utilisés

De plus, les TSG sont présentes lors des présentations dans les classes ou dans les différentes séances d'informations organisées par les établissements.

Nombre de démarches

Sur le millier de contacts et entretiens effectués lors de cette première année scolaire (1012), plus des 2/3 (68%) ont eu lieu directement avec les élèves (entretiens, téléphones, courriels).

Le 1/3 restant (32%) étant composé de rencontres et contacts avec le réseau interne et externe des établissements de formation.

Questions et problématiques

La demande initiale touche souvent à l'accès aux droits sociaux et aujourd'hui, les questions financières sont la principale porte d'entrée vers le dispositif.

Cependant, les problématiques amenées sont multifactorielles. Concrètement, la demande initiale en lien avec les questions d'argent aboutit souvent à devoir aborder puis traiter d'autres problématiques sociales avec l'élève.

Yverdon



Burier



GyPAd



Travail effectué

En plus d'apporter un soutien dans les démarches socio-administratives, d'autres problématiques sont abordées en lien avec la famille, les études, la santé, etc.

En effet, une fois le lien créé grâce à la réponse concrète apportée à une première demande, l'élève est invité à aborder d'autres axes importants, par exemple le déroulement de sa formation, les éventuelles inquiétudes rencontrées, ses autres difficultés.

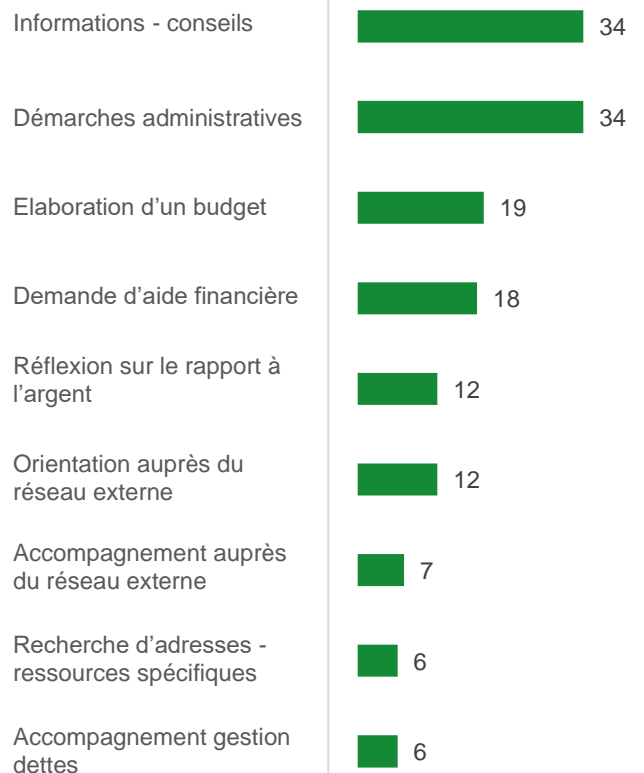
Yverdon



Burier



GyPAD



Exemples d'interventions

Certaines actions des TSG sont transversales à toutes les interventions menées auprès des élèves :

- L'accueil sans jugement de la problématique de l'élève.
- La création d'un espace d'écoute.
- La valorisation des ressources de l'élève dans la recherche de solutions.
- L'implication de l'élève dans les démarches entreprises.

Aspects financiers

Contexte : Elève majeure qui vit avec l'un de ses parents et sa soeur. En raison d'une situation familiale compliquée, des dettes ont été contractées.

Demande : L'élève est orientée par un enseignant pour une aide financière et du soutien pour gérer ses poursuites.

Situation personnelle : L'élève perçoit une bourse. La situation familiale est difficile, la relation avec un des deux parents est conflictuelle. La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) intervient dans la famille mais principalement auprès de la soeur. L'élève sait qu'elle n'a pas le droit aux aides du gymnase car elle obtient une bourse. Elle vient donc demander une aide de fonds privés. Ces difficultés l'empêchent de se concentrer pour réaliser son travail de maturité.

Actions des TSG :

- Contacts avec Office cantonal des bourses et d'apprentissage (OCBE) afin de connaître les enjeux et possibilités d'une activité salariée sur l'octroi de la bourse.
- Bilan des dettes auprès des poursuites et des autres créanciers.
- Réseau à l'interne du gymnase pour faire le point sur les difficultés liées à l'avancement du travail de maturité (doyenne, maître de classe, TSG, élève).
- Proposition de discussion avec le parent d'élève.

Dénouement : Mise en place d'un coaching par le médiateur pour le travail de maturité. L'élève mobilise ses ressources pour communiquer avec son père. Le dialogue est rétabli et un accord est trouvé.

Statut de séjour et orientation

Contexte : Elève majeur, en attente de l'obtention d'un permis de séjour.

Demande : L'élève se questionne sur la poursuite de ses études. Il sollicite un entretien spontanément après avoir rencontré le conseiller en orientation.

Situation personnelle : L'élève est suivi par un avocat pour une demande de permis en cours. Son souhait est d'interrompre son gymnase pour débiter un apprentissage. Cependant, sa situation de séjour est un élément potentiellement bloquant.

Actions des TSG :

- Sur demande de l'élève, la TSG rencontre le doyen, l'infirmière et la psychologue et est en contact avec le conseiller en orientation.
- Orientation et accompagnement auprès du guichet de la Transition 1 (T1).
- Rencontres avec l'élève pour lui permettre un espace de réflexion quant à son souhait de changement d'orientation.
- Accompagnement à la permanence du Centre Social Protestant (CSP).
- Proposition de la TSG de mettre en place un réseau avec tous les intervenants externes et du gymnase avec l'élève (avocat, CSP, guichet de la T1).
- Centralisation des informations par la TSG.

Dénouement : L'élève est encore en réflexion sur son choix. Il attend toutes les précisions pour se déterminer. Les acteurs du gymnase ont une meilleure compréhension de la situation.

Indépendance financière

Contexte : Elève majeur qui vit chez ses parents et travaille à côté de ses études. Il y a des conflits dans la famille.

Demande : L'élève s'interroge sur le fait de devoir payer toutes ses factures lui-même. Il a quelques dettes et ne sait comment les gérer.

Situation personnelle : Les parents touchent des prestations financières de l'assurance invalidité (AI) et les prestations complémentaires (PC). L'élève aimerait travailler moins car cela met en péril ses études. Cette situation compliquée provoque des absences aux cours. Les relations tendues amènent le jeune à envisager de quitter le logement familial et la communication sur les questions d'argent semble bloquée.

Actions des TSG :

- Informations et accompagnement pour permettre que l'élève perçoive directement lui-même la rente AI pour jeune en formation ainsi que les prestations complémentaires.
- Bilan des dettes.
- Discussion sur le principe du devoir d'entretien des parents.
- Réflexion sur le budget et le rapport à l'argent.
- Préparation d'un éventuel départ du domicile.
- Accompagnement au sein de la famille.

Dénouement : La TSG rencontre l'élève avec ses parents à domicile. Le devoir d'entretien est également expliqué aux parents. Un accord est trouvé. Le jeune percevra directement les rentes et gèrera son budget.

Partenaires des gymnases

Le travail avec les partenaires des gymnases est essentiel car le dispositif s'inscrit en complémentarité avec les différents services et appuis déjà disponibles dans les établissements.

Un sondage en ligne a été proposé aux différents partenaires à la fin de cette première année d'exercice. L'objectif était de connaître les points positifs, les freins et difficultés ainsi que les propositions d'améliorations de ce nouveau dispositif mis en place.

Le réseau estime que cette nouvelle fonction ressource apporte une plus-value au travail effectué avec les élèves. Notre spécificité d'être une personne de référence pour les problématiques sociales au sens large représente une complémentarité utile au sein du dispositif d'aide et de soutien aux élèves déjà en place.

Les partenaires relèvent néanmoins que des améliorations sont possibles dans les processus de collaboration. La nécessité de poursuivre le travail de communication et d'information sur la prestation est également mise en avant.

Les constats des partenaires issus du sondage correspondent à ceux relevés par les TSG lors du bilan effectué en fin d'année scolaire 2022-2023.

Perspectives

Cette première année d'exercice a permis d'expérimenter le nouveau dispositif dans trois gymnases et d'obtenir des éléments (données statistiques, retour des partenaires, bilan des TSG) importants à prendre en compte pour le déploiement de la prestation à d'autres établissements. Ils sont également utiles à l'amélioration et au développement des prestations TSG déjà existantes.

Depuis la rentrée 2023, deux nouvelles personnes ont été engagées pour couvrir les gymnases de Beaulieu, de la Cité et celui d'Etoy.

Un processus participatif, inspiré de l'expérience effectuée dans les trois gymnases pilotes, a été mené afin d'impliquer les partenaires et les élèves au processus d'implémentation du dispositif dans leurs établissements.

L'équipe des TSG

Etat au 1^{er} septembre 2023

Travailleuses sociales



Aline Pingoud
Gymnase d'Yverdon



Dès le 15 août 2023
Flore Collong
Gymnase de Beaulieu



Doris Stierlin Deslarzes
Gymnase pour adultes
à Chamblandes



Dès le 1 septembre 2023
Emilie Dubler
Gymnase de la Cité
Gymnase d'Etoy



Zoé Helmy
Gymnase de Burier

Coordinateur



Boris Maradan

Lien vers la page Internet du dispositif de travail social dans les gymnases :

www.vd.ch/social-gymnases

Liens vers les pages Internet des gymnases, en lien avec le dispositif de travail social :

Beaulieu : <https://www.gymnasedebeaulieu.ch/accompagnement-social/>

Burier : <https://www.gymnasedeburier.ch/node/766>

Cité : <https://www.gymnasecite.ch/vos-soutiens/travailleuse-sociale/>

Etoy : <https://www.gymnase-etoy.ch/travail-social>

GyPAd : <https://gypad.ch/organisation-et-services/accompagnement-et-soutien/>

Yverdon : <https://gymnase-yverdon.ch/reseau-de-soutien/travail-social/>